

Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

REF : DOT/SDT/DRA/RU/ 304 /2023

Annaba le, 03/08/2023

A

Mme : CHERGUI Amel
Rue Hafsi Belkacem 24 –Souk Ahras-

OBJET : A/S Mise en demeure N°01

Projet : Travaux Canalisation Site Draa Errich Cité 2800 Logts AADL Ilot 06

Bon de commande N° : 230229 du 20/03/2023, ODS N° : 73/2023 du 21/04/2023

Mme ;

Dans le cadre de l'exécution du projet mentionné en objet, confié à votre entreprise dans le cadre des contrats d'adhésion , et malgré la reprise des travaux annoncée le 23 du mois de juillet 2023 et après des visites sur chantier , il a été constaté l'absence de votre entreprise et les travaux demandés enregistrent un retard considérable.

A cet effet, je vous mets en demeure pour la reprise des travaux dans les plus brefs délais, à défaut, Algérie Telecom se réserve le droit d'appliquer des mesures à l'encontre de votre entreprise conformément aux clauses contractuelles.



03 AOUT 2023
Directeur Opérationnel des
Télécommunications - Annaba
Signé: GAOUAOUI Salim